

Public/privé**Université Bordeaux 2 - Leem :
accord sur la formation**

Le Leem et l'université Bordeaux 2 ont signé une convention de partenariat public/privé dont l'objectif est de mettre en phase le milieu universitaire avec les besoins des industries de la santé et des sciences du vivant. Christian Lajoux, président du Leem, a souligné l'importance de ce dispositif de coopération à un moment où le secteur pharmaceutique est en pleine mutation. Il a notamment relevé l'important retard pris par la France dans le domaine des biotechnologies. Cette convention a pour objectif d'adapter en permanence les contenus de formation aux besoins des entreprises, d'étudier l'opportunité de création de formations nouvelles concernant l'industrie du médicament et de mettre en œuvre de nouvelles formes de partenariats à travers de nouvelles institutions et la création de Fondations universitaires ou partenariales. Elle prévoit aussi de favoriser des modalités pédagogiques permettant la professionnalisation des jeunes notamment par des formations par apprentissage ou en alternance. Cela passe par un soutien financier, notamment via la taxe d'apprentissage.

En sixième position dans l'économie de l'Aquitaine, la filière des industries de la santé (industrie du médicament, biotechnologie santé et services aux biotechnologies, dispositifs médicaux, médicament vétérinaire) est un secteur régional important qui compte 73 entreprises et plus de 8000 salariés (6500 travaillant sur les sites implantés dans la région, et 1400 visiteurs médicaux). L'Aquitaine est la cinquième région d'emploi pharmaceutique en France avec 5,5 % de l'emploi national sectoriel. Près de 3/4 des effectifs se consacrent à la production pharmaceutique. ■ J.B.

**Les actions déjà menées
par le Leem en Aquitaine**

- **Signature d'un contrat d'objectifs Leem / GIPSO / Conseil Régional Aquitaine** : Ce contrat a pour objectif le développement de dispositifs et filières de formation prenant en compte les réalités économiques et sociales des entreprises dans leur contexte régional et international, de manière à optimiser les chances d'accès à l'emploi.
- **Création du CFA Leem Apprentissage** : Le Leem et le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche ont signé une convention de coopération sur l'apprentissage en 2003, qui a abouti à la création en 2007 d'un Centre de formation des Apprentis (CFA) en Aquitaine.
- **Réalisation Leem / GIPSO d'une étude régionale prospective** sur l'emploi et les compétences du secteur du médicament et de l'industrie pharmaceutique en octobre 2005.